## Tableau 1 : Référentiel d'emploi des chargés de coopération

Tableau n° 1 <b>Référentiel d'emploi – Chargé(e) de coopération Ctg</b>			
Définition	Met en œuvre les orientations stratégiques de la collectivité locale en matière de développement et de redynamisation d'un territoire. Sur un mode partenarial et selon plusieurs thématiques d'intervention possibles, il participe au pilotage et la contractualisation des projets en coordonnant les différentes interventions de politiques publiques mises en œuvre dans le cadre du projet de territoire. Il propose des éléments d'arbitrage et accompagne les prises de décision en partageant l'information en continu et en mobilisant des expertises externes. L'enjeu de son poste réside dans le renforcement de la fluidité de l'ensemble de la chaîne de responsabilité : celle-ci doit concilier priorité politique et prise en compte des enjeux locaux. Elle s'appuie sur une dynamique « descendante » : pour tenir compte des orientations stratégiques, des leviers et contraintes budgétaires et des impératifs opérationnels ; et sur une dynamique « ascendante » : pour construire des dispositifs adaptés aux besoins et aux spécificités locales et accompagner l'innovation sociale.		
Contexte	<ul> <li>Évolution des politiques publiques, des missions de service public et des modes sociétaux : plan de cohésion sociale, principes du développement durable et de démocratie locale, politiques d'emploi, d'aménagement, d'économie solidaire, d'habitat, etc.</li> <li>Mutations institutionnelles, développement de l'intercommunalité et recomposition des territoires et de leur articulation : évolution de la représentation de l'État en territoire (développement des agences nationales, etc), processus de décentralisation et renforcement de l'échelon régional et local. Développement de l'intercommunalité et des logiques de coopération</li> <li>Développement des démarches de pilotage, de contractualisation et d'appui aux territoires : Déclinaisons opérationnelles des orientations stratégiques définies dans le cadre du Sdsf dans les conventions territoriales globales (Ctg), contrats territoriaux, contrats urbains de cohésion sociale, contrats d'agglomération), développement des modes de concertation des dispositifs partenariaux et contractualisés, des appels à projet, évolution des contractualisés, des appels à projet, évolution des contractualisés.</li> </ul>		
	<ul> <li>outils de la gouvernance locale et de la promotion du territoire (SEM, SPL, GECT, agences de développement, etc.), développement des outils de planification et d'observation. Développement des politiques publiques globales et transverses</li> <li>Développement des dispositifs de démocratie locale et de proximité: Changement des techniques et des modes de travail: logiques de transversalité et de management par projets, relations en réseau, travail coopératif en ligne, technologies de l'information et de la communication. Diversification de la demande des familles: flexibilité des horaires</li> </ul>		

► Conduite des diagnostics territoriaux ou thématiques et notamment « inclusion » en matière d'accès des enfants issus de familles défavorisées (ainsi que ceux porteurs de handicap) et d'offres disponibles pour ces enfants

### Assistance et conseil auprès des élus et des comités de pilotage

- Établir un état des lieux des dispositifs et acteurs du développement territorial
- Identifier des tendances et facteurs d'évolution
- Conseiller et/ou réaliser des prestations de service et d'accompagnement des porteurs de projet
- Repérer les leviers d'intervention possibles de la collectivité
- Traduire les orientations politiques en plans d'action
- Proposer les modalités de mise en œuvre des projets locaux et des programmes d'actions

# Accompagnement de la réalisation des objectifs prioritaires du projet de territoire inscrit dans la Ctg en lien avec le déploiement du SPPE

- Contribuer à la construction d'une stratégie de développement territorial concevoir, formaliser, conduire des programmes, contrats, procédures ou des projets opérationnels
- Poursuivre le maillage territorial, l'accessibilité et la qualité des modes d'accueil du jeune enfant : avec une attention particulière à l'accueil des enfants en situation de handicap et/ou de pauvreté
- Accompagner les parents à l'arrivée de l'enfant, dans l'éducation et en prévention des ruptures familiales par des interventions individuelles et collectives de travail social et d'aide à domicile ciblées autour des évènements de vie des familles
- Soutenir la diversification et l'accessibilité de l'offre de loisirs, notamment sur le temps du mercredi et des vacances
- Poursuivre le développement des actions favorisant l'autonomie des jeunes et leur engagement citoyen
- Favoriser l'émergence d'actions de soutien à la parentalité répondant aux besoins spécifiques de chaque territoire
- Renforcer le maillage territorial des structures d'animation de la vie sociale (Avs), en renforçant leur présence dans les territoires prioritaires et en accompagnant le maintien de l'offre existante.
- Poursuivre les actions en faveur de l'inclusion sociale en matière de prévention des expulsions locatives et de lutte contre la non-décence par des aides au maintien dans un logement décent
- Garantir l'accès aux droits et veiller à l'accessibilité des services sur l'ensemble du territoire et par l'accompagnement à l'inclusion numérique

# ► Développement et animation de la contractualisation, des partenariats et des réseaux professionnels

- Synthétiser les attentes et besoins des partenaires
- Mobiliser les acteurs locaux et notamment animer des réseaux mobilisation en faveur des enfants porteurs de handicap : financement de pôles « d'appui ou de ressources » ou de comités de pilotage entre les différents acteurs du milieu ordinaire et du milieu spécialisé
- Organiser et animer des comités de pilotage, des groupes techniques, des commissions thématiques et territoriales
- Organiser l'information des partenaires sur les engagements et les dispositifs de la collectivité
- Favoriser les échanges d'expériences

### ► Organisation et animation de la relation avec la population

- Favoriser l'expression et la mobilisation des habitants
- Développer et animer des dispositifs de concertation et de participation avec le public
- Construire et mettre en œuvre une stratégie de communication interne et externe
- Réguler les relations entre institutions, acteurs et population

#### **Attendus**

_	Pérenniser et valoriser la participation des habitants à la mise en œuvre des politiques de
	développement

### ► Contribution à l'évaluation des politiques et des actions mises en œuvre

- Développer des partenariats afin de collecter des données et de l'information
- Concevoir et mettre en œuvre des indicateurs de suivi et des bases de données partagées
- Conduire des analyses statistiques, cartographiques, quantitatives et qualitatives et des dispositifs d'évaluation
- Réaliser une veille sur la réglementation, les outils et méthodes du développement territorial,
   l'environnement économique, social, culturel, politique
- Exploiter et communiquer les résultats de l'évaluation

# Impulser et mettre en œuvre les politiques « petite-enfance, enfance-jeunesse et éducation, parentalité, logement et accès aux droits »

- Assurer un conseil auprès des élus et des comités de pilotage
- Traduire les orientations politiques en plans d'actions
- Repérer les marges de manœuvre et saisir les opportunités
- Élaborer l'évaluation des engagements contractuels liés à la mise en place du projet de territoire
- Accompagner l'élaboration du schéma de développement territorial (Ctg)
- Mettre en œuvre les outils de suivi, d'observation et d'évaluation des dispositifs

### Mettre en adéquation l'offre d'accueil aux besoins des familles

- Participer au diagnostic socio-économique du territoire
- Évaluer les demandes et les attentes des familles et les qualifier en besoins
- Animer et suivre les commissions d'admission

### Animer la mise en réseau des acteurs

- Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques
- Etre en lien permanent avec les collaborateurs et les chargés de développement territorial
- Développer des actions transversales en interne avec les différents services de la collectivité et en externe avec les acteurs du secteur de l'enfance, de l'éducation, de la jeunesse, de la parentalité, de la vie sociale

#### Organiser et animer la relation avec la population

- Favoriser l'expression et la mobilisation des habitants
- Développer et animer des dispositifs de concertation et de participation avec le public
- Concevoir et développer des supports d'information
- Réguler les relations entre institutions, acteurs et population
- Pérenniser et valoriser la participation des habitants à la mise en œuvre des politiques de développement

#### **Activités**

### Savoirs généraux Environnement territorial Instances, processus et circuits de décision de la collectivité Procédures et actes administratifs Principes et modes d'animation du management public territorial Techniques de communication et de négociation Réseaux stratégiques d'information Méthodes d'ingénierie de projet Techniques de travail coopératif Bases de données, tableaux de bord Dispositifs et techniques d'écoute et de concertation Méthode de gestion de conflit Savoirs socioprofessionnels Orientation, enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques de développement territorial Cadre réglementaire des politiques publiques : accueil du jeune enfant, éducation, jeunesse, soutien à la parentalité, handicap, logement, vie sociale, emploi, habitat, aménagement social, environnement, culture, accès aux droits, prévention, sécurité, tourisme, etc. Compétences/ Rôles et attributions des acteurs et partenaires institutionnels Connaissances Méthodes d'analyse et de diagnostic des territoires Dispositifs et opérateurs du développement territorial Dispositifs d'appui (financier, ingénierie de conseil et d'étude) aux projets Cadres juridique, réglementaire, financier et administratif du conventionnement et de la contractualisation des politiques publiques Marché des cabinets d'études et de conseils, prestataires sur le champ des politiques de développement Outils et méthodes du développement local Techniques d'enquête, de recueil et de traitement de données Techniques statistiques et méthodes d'analyses quantitatives et qualitatives Observatoires, système d'information géographique Méthodes et outils d'évaluation des politiques publiques Finances publiques, règlements d'attribution des aides publiques et des fonds européens Réseaux associatifs Modes et cadre juridique de la contractualisation entre acteurs Techniques et outils du marketing public Cadre réglementaire de la concertation et de l'information des usagers Principes et techniques de la participation des habitants Garant de la mise en œuvre des projets et des contrats de son domaine Relative autonomie dans l'organisation du travail et des activités dans le cadre des orientations stratégiques des collectivités **Autonomie** Force de proposition auprès des élus responsabilités Rôle d'interface en interne avec les services de la collectivité et en externe avec les acteurs du territoire Force de proposition et aide à la décision auprès des élus et des membres des comités de pilotage

Relations fonctionnelles	<ul> <li>Coopération avec les services de la collectivité</li> <li>Relations avec les acteurs de la vie locale, notamment associatifs</li> <li>Relations avec les institutions, les partenaires ou contrôleurs (direction départementale de la cohésion sociale, Caf, inspection académique et établissements scolaires, conseil général)</li> <li>Relations avec les opérateurs privés dans le cadre de délégations de service public</li> <li>Contacts avec les populations à l'occasion de réunions publiques d'information et de concertation</li> </ul>		
Situation fonctionnelle	<ul> <li>Rattaché aux services enfance, jeunesse et éducation, vie sociale ou directement au</li> </ul>		
Cadre d'emploi/ Qualification	Niveau Bac + 2 / Bac + 3 : Educateurs territoriaux de jeunes enfants (catégorie B, filière Sociale), animateurs territoriaux (catégorie B, filière Animation) / cadres territoriaux du social et de la santé (catégorie A, filière sociale ou médico-sociale)		
Coût indicatif Etp	48 000 €		

### Tableau 2 : Indicateurs de suivi et d'évaluation de l'activité des chargés de coopération

Les effets de la fonction de coopération sont mesurés au terme de l'engagement pluriannuel. Cette évaluation prend en compte les attendus et des activités figurant dans le référentiel d'emploi et des objectifs de développement de nouveaux services, de nouveaux partenariats et de nouvelles prises de compétences à l'échelon de l'intercommunalité fixées dans le cadre de la CTG Les objectifs et actions suivantes peuvent être mobilisées pour évaluer l'atteinte des missions du coordonnateurs en fonction du champ de délégation et des thématiques qui lui sont confiés.

Tableau n° 2 <b>Indicateurs de suivi et d'évaluation de l'activité du chargé de coopération</b> (à utiliser au terme de la période pluriannuelle de sa mission				
OBJECTIFS	FONCTIONS	ACTIONS	INDICATEURS DE SUIVI	INDICATEURS D'EVALUATION
1 Mettre en œuvre les politiques « petite-enfance, enfance-jeunesse et éducation, parentalité, logement et accès aux droits »	1.1 Exercice d'une fonction de conseil auprès des élus et des comités de pilotage	Préparation, co- animation et suivi des décisions du Copil de la CTG  Mobilisation d'expertises spécifiques pour faciliter la prise de décisions en Copil	Nombre de réunions de l'instance de pilotage (uniquement pour le coopérateur chef de projet CTG): préparation et animation des réunions, relevé de décision, fonction d'alerte  Nombre et nature des expertises mobilisées dans le Copil ou groupes de travail	Nombre et nature des décisions facilitées à la suite de la fonction de relais et de conseils auprès des élus
	1.2 Animation des travaux de diagnostic, de suivi et d'évaluation des engagements contractuels	Suivi de la programmation du plan d'action de la Ctg  Exercice d'une fonction d'alerte en direction du Copil en cas de blocage ou de non réalisation des actions prioritaires de la Ctg	Nombre et nature des axes de la Ctg dont la programmation est suivie  Nombre et nature des alertes en direction du Copil	Nombre et nature de nouvelles problématiques prises en compte dans le cadre de la Ctg dans le cadre de la fonction de veille et d'alerte du coopérateur
2 Mettre en adéquation l'offre d'accueil aux besoins des familles	2.1 : Animation de démarches permettant d'identifier les attentes des familles et de les traduire en besoins	Préparation et conduite du diagnostic partagé  Fonction de veille sur le fonctionnement des groupes de travail	Nombre de partenaires associés à la démarche de diagnostic partagé  Nombre de réunions de veilles organisées et animées par le coopérateur sur le territoire	Nombre et nature de nouveaux sujets pris en compte dans le cadre de la Ctg dans le cadre de la fonction de veille et d'alerte du coopérateur

	2.2 : Contribution à l'animation et au suivi des travaux en commission	Conception et diffusion d'outils de suivi et d'échanges d'informations entre les groupes de travail et le Copil de la Ctg  Mobilisation d'expertises spécifiques pour faciliter les travaux des groupes de travail	Nombre et nature des enjeux et dispositifs de politique publique explicités auprès des élus et des partenaires	Nombre et nature des projets facilités à la suite de la fonction de relais et d'appui auprès des partenaires
3 Animer la mise en réseau des acteurs	3.1 : Identification et mobilisation des partenaires stratégiques	Echanges avec les instances du CDSF  Réalisation d'actions d'information et de sensibilisation en directions des partenaires institutionnels mobilisés dans le cadre du CDSF	Nombre et nature des relais assurés entre la Caf et les partenaires pour accompagner la construction du projet de territoire	Nombre et nature de nouveaux partenaires mobilisés dans le cadre de la Ctg dans le cadre de l'animation territoriale des groupes de travail ou de réseaux organisés par le coopérateur
	3.2 : Animation d'un réseau d'acteurs et ou de chargés de coopération	Organisation ou participation à des temps de partage d'information et de régulation entre les coopérateurs de la Ctg  Réalisation de supports communs (information, pilotage, acteurs ressources, etc.) dans le cadre du réseau de chargés de coopération	Nombre et type de partenaires ayant bénéficié d'un conseil et d'un appui du coopérateur  Nombre et type de supports réalisés dans le cadre du réseau des coopérateurs	Meilleure visibilité exprimée par les partenaires sur les missions et les moyens mobilisables auprès de chaque institutions
4 Organiser et animer la relation avec la population	4.1 : Développement des dispositifs permettant d'animer une concertation et une participation avec le public	Identification des initiatives citoyennes sur le territoire  Mise en relation des initiatives citoyennes avec les groupes de travail de la Ctg	Nombre et nature des ingénieries mise à disposition des acteurs pour consolider un projet en commun	Nombre et nature des projets mobilisant les habitants dans leur conception et leur évaluation

4.2 : Conception et développement des supports d'information	Mobilisation et adaptation des supports de communication et d'information aux objectifs de la Ctg	Nombre et nature des supports d'information permettant d'aller vers les habitants du territoire	Meilleure visibilité exprimée par les habitants sur les missions et les moyens mobilisables auprès de chaque institution
	Conception de supports de communication innovants	territorie	mstrution